

## Questions orales

## SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL

LA LOCATION DE BUREAUX DE LA RUE ARGYLE À OTTAWA—L'ASSOCIATION DE M. McINNIS AU PROPRIÉTAIRE DE L'IMMEUBLE—DEMANDE D'EXPLICATIONS

**M. Perrin Beatty (Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au président du Conseil privé. Étant donné que M. Mel McInnis, ancien adjoint spécial du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, est demeuré en association avec M. A. I. Rosenberg qui a loué l'édifice du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social rue Argyle, et que l'année suivante il est entré au service de M. Rosenberg, le ministre peut-il nous dire s'il a demandé qu'une enquête soit faite sur toute cette affaire? Dans l'affirmative, peut-il présenter à la Chambre un rapport de cette enquête?

**L'hon. Allan J. MacEachen (président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, je ne suis pas tout à fait certain que cette question soit recevable.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. MacEachen:** Je n'hésite pas à répondre à la question parce qu'un reporter du *Globe and Mail* de Toronto me l'a tout d'abord posée cette semaine; il m'a demandé si je me rappelais de la location de bureaux, rue Argyle, alors que j'étais ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Je lui ai répondu que non. J'ai ensuite vérifié et j'ai découvert que le ministère des Travaux publics s'était occupé de toute l'affaire, comme d'habitude.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. MacEachen:** J'ai dit ensuite au reporter qu'il parle au sous-ministre des Travaux publics et que celui-ci pourrait lui donner tous les détails; je conseille au député de faire la même chose.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

## LES AFFAIRES INDIENNES

LES DROITS ET TITRES DE PROPRIÉTÉ DES AUTOCHTONES—DEMANDE D'EXPOSÉ DE LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. Thomas S. Barnett (Comox-Alberni):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Peut-il expliquer à la Chambre et, je l'espère, éclaircir la position du gouvernement sur les droits des autochtones et les titres de propriété de ceux-ci avant les vacances d'été?

[Français]

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Je l'espère, monsieur le président.

[M. Trudeau.]

## LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES SECOURS AUX PAYS AFRICAINS EN DÉTRESSE—LE RAVITAILLEMENT DES RÉGIONS FRAPPÉES PAR LA SÉCHERESSE

**M. Claude Wagner (Saint-Hyacinthe):** Monsieur le président, je désire poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Étant donné les rapports persistants à l'effet que de nombreuses nations francophones en Afrique sont aux prises avec une famine extrême, quelles initiatives nouvelles le gouvernement a-t-il prises ou entend-il prendre pour apporter de l'aide à ces pays?

[Traduction]

**L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, en réponse à des questions que l'on m'a posées à ce sujet ces derniers jours, j'ai dit que le gouvernement canadien avait approuvé la dépense de plusieurs millions de dollars afin de fournir de la nourriture aux pays situés en bordure du Sahara qui sont touchés par une sécheresse sans précédent. Le ministère de la Défense nationale a fourni des avions Hercules pour transporter les marchandises aux endroits éloignés des ports. Je pense que le président de l'ACDI, M. Gérin-Lajoie, fera personnellement enquête sur la situation.

\* \* \*

## LES SPORTS

LES JEUX OLYMPIQUES DE MONTRÉAL EN 1976—LE MODE DE FINANCEMENT—DEMANDE D'EXPLICATIONS ADRESSÉE AU PREMIER MINISTRE

**M. Otto Jelinek (High Park-Humber Valley):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Comme une motion soumise au comité s'occupant du financement des Jeux olympiques et demandant la comparution du très honorable représentant a été rejetée, consentirait-il à comparaître volontairement devant ce comité pour mettre fin à la confusion provoquée par les témoignages contradictoires et insuffisants du président du Conseil du Trésor et du ministre des Postes?

**Des voix:** Bravo!

**M. l'Orateur:** A l'ordre. La question posée par le député est, pour de nombreuses raisons, irrecevable du point de vue de la procédure. Il a fait état des délibérations d'un comité de la Chambre ce qui est totalement contraire au Règlement. Peut-être le député pourrait-il formuler une question qui soit dans les règles.

**M. Jelinek:** Monsieur l'Orateur, en d'autres termes, le premier ministre accepterait-il de donner des éclaircissements au public, soit ici soit ailleurs, sur les contradictions financières évidentes qu'a provoquées le bill relatif aux Jeux olympiques?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. La présidence va accorder la parole au premier ministre mais j'estime que lorsqu'un bill est à l'étude par un comité, et j'admets que cette étude puisse présenter des difficultés pour ce comité, il est peu constructif de faire état à la Chambre des délibérations de ce comité. Le premier ministre est autorisé à répondre.